

INSCRIPTION ET REGLEMENT

Article 1 : Le vide grenier se déroulera à la salle des fêtes de Bretignolles sur Mer. Ouverture aux exposants à partir de 7h30. Le déballage se fera de 7h30 à 8h45. Après 9h00, votre emplacement pourra être redistribué. Ouverture au public de 9h00 à 17h00.
En cas de problème ou retard, contactez le portable de l'association au 06 10 01 65 04.

Article 2 : Le prix de l'emplacement est fixé à 5€ (la table (table fournie) et 5€ l'emplacement de votre portant (non fourni / 1,20 mètre maxi). Le montant compte pour l'emplacement d'une table. Les emplacements sont loués avec chaises. Le prix des grilles est fixé à 2€ (dans la limite des stocks disponibles) et leur placement est obligatoirement derrière l'exposant.

Article 3 : Chaque exposant est responsable de son stand et des dommages qu'il pourrait occasionner aux personnes, aux biens, et aux marchandises d'autrui. Les déchets devront être ramassés et ramener par l'exposant.

L'exposant s'engage à rester jusqu'à la fin. Le rangement des stands pourra commencer à partir de 17h00.
Article 4 : L'association Des Pieds et des Mains pour Lucie, ne pourra être tenue responsable des détériorations, des vols, des intempéries négatives ainsi que de leurs conséquences.

Article 5 : L'organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription effectuée par une personne ou une société ayant participé à une manifestation et qui ne se serait pas acquittée ou se serait acquittée partiellement des obligations lui incombant.

Article 6 : Aucun remboursement d'inscription ne sera effectué (désistement, interruptions ou autre motif).

Article 7 : En cas de surmarché d'exposants, une liste d'attente sera effectuée.

Article 8 : Pour rappel la vente autorisée pour les particuliers porte sur des objets personnels et usagés.
(Article L310-2 du code du commerce) Non-participation à 2 autres manifestations de même nature (Article R321-9 du code pénal). Il est interdit de vendre : des animaux vivants ou engaillonnés, de la nourriture, de l'alcool ou des armes (armes à feu, couteaux...).

Article 9 : Les véhicules doivent stationner uniquement sur les emplacements véhicules autour de la salle. Il est interdit de stationner à l'entrée de la salle pour le déchargement.

Article 10 : Les transactions seront interdites en dehors des emplacements réservés.

Article 11 : L'inscription au vide grenier implique le respect du règlement.

COUPON DE RÉSERVATION, à retourner à

OFFICE DE TOURISME Bd du Nord 85470 BRÉTIGNOLLES SUR MER Tél : 02 51 90 12 78

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE :

NOMBRE DE TABLES : X 5€ =

NOMBRE DE GRILLES : X 2€ =

NOMBRE DE PORTANTS : X 5€ =

PIÈCE D'IDENTITÉ (CNI, PASSEPORT, PERMIS) :

N° DE PIÈCE : DATE ET LIEU DE DÉLIVRANCE :

FORMULE REPAS A 6,50€ : X QUANTITÉ

TOTAL : €

Formule repas à 6,50€ comprenant:

- 1 sandwich ou croque monsieur
- 1 petit paquet de chips
- 1 crêpe au sucre
- 1 bouteille d'eau (50 cl)
- 1 café ou 1 thé

Places à joindre impérativement :

- Votre règlement par chèque libellé à l'ordre de « Des Pieds Et Des Mains Pour Lucie »
- Justificatif de domicile
- Aucune inscription ne sera prise en compte sans son règlement
- Signature Obligatoire (pour les mineurs, signature des parents ou du représentant légal)

VIDE GRENIER

BRETIGNOLLES SUR MER SALLE DES FÊTES

9h - 17h
30 Novembre 2025

Organisé par l'Association
Des Pieds Et Des Mains
Pour Lucie

BAR & RESTAURATION

Les bénéfices seront
reversés à Lucie.



Lucie Retail

EXPOSANTS :

INSCRIPTIONS À PARTIR
DU 15 OCTOBRE 2025

5€ LA TABLE

2€ LA GRILLE

5€ EMPLACEMENT PORTANT

RENSEIGNEMENTS ET
INSCRIPTIONS :

Office de Tourisme: 1 Bd du nord
85470 BRETIGNOLLES SUR MER

Tél : 02 51 90 12 78



Merci de ne pas jeter cette publicité sur la voie publique